



RÈGLEMENT DES PARTICIPANTS

ESPRIT DU RÈGLEMENT : Un règlement simple pour une expérience sécuritaire, équitable et agréable.

IMPORTANT

Le présent document encadre l'événement « Ça tire en chien ». Il doit être lu avec le Guide du participant et les consignes transmises par l'organisation.

Engagement du participant

En prenant le départ, chaque participant confirme avoir pris connaissance du présent règlement et accepte de respecter les décisions de la direction de course et des officiels.

Priorité absolue

La performance ne doit jamais passer avant la santé ou la sécurité d'un chien, d'un participant, d'un bénévole ou du public. La sécurité de tous, le bien-être des chiens, le respect et l'esprit sportif guident toutes les décisions prises durant l'événement.

Questions et situations non prévues

Toute situation qui n'est pas expressément couverte par le présent document est tranchée par la direction de course ou l'officiel désigné, selon les principes de sécurité, d'équité et d'esprit sportif.

1. Application et responsabilités

1.1 Personnes visées

Le règlement s'applique aux participants, accompagnateurs, handlers, bénévoles et à toute personne qui intervient auprès d'une équipe sur le site ou le parcours.

1.2 Autorité sur le terrain

La direction de course et l'officiel désigné veillent au déroulement sécuritaire de l'événement. Ils peuvent inspecter l'équipement, modifier une procédure, retarder un départ, retirer une équipe ou interrompre une épreuve lorsque la situation l'exige.

1.3 Responsabilité individuelle

Chaque participant doit :

- S'inscrire dans la bonne discipline et fournir des renseignements exacts;

- Se présenter à l'heure indiquée et avec l'équipement requis;
- S'assurer que son chien est apte à fournir l'effort demandé;
- Garder le contrôle de son chien sur le site et sur le parcours;
- Respecter les consignes de l'organisation, des bénévoles et des officiels.

1.4 Décision de sécurité

Un départ peut être refusé sans remboursement lorsqu'une équipe ne respecte pas une exigence de sécurité, présente un équipement inadéquat ou n'est manifestement pas en mesure de compléter l'épreuve de façon sécuritaire.

2. Bien-être animal et sécurité

2.1 Aptitude du chien

Tout chien doit être en condition physique suffisante pour la distance, le rythme, la surface et les conditions du jour. Le participant demeure la première personne responsable d'évaluer cette aptitude.

2.2 Signes incompatibles avec la participation

Un chien peut être retiré avant ou pendant l'épreuve s'il présente notamment :

- Une blessure, une boiterie ou une douleur apparente;
- Des signes de maladie, d'infection ou de faiblesse;
- Une difficulté respiratoire ou une fatigue excessive;
- Une condition corporelle inadéquate;
- Un comportement qui compromet sa sécurité ou celle des autres.

2.3 Traitement des chiens

Il est interdit de frapper, traîner, intimider ou forcer un chien à avancer. Aucun objet ni geste visant à provoquer la peur ou la douleur ne sera toléré. Un chien qui ralentit ou cesse de tirer ne doit jamais être tiré par le participant, le véhicule ou les autres chiens.

2.4 Contrôle sur le site

Les chiens doivent demeurer attachés et sous contrôle. Ils ne peuvent circuler librement dans les zones de stationnement, d'attente, de départ, d'arrivée ou près du parcours.

3. Équipement obligatoire

3.1 Harnais

Le chien doit porter un harnais conçu pour la traction, adapté à sa morphologie et ajusté de manière à permettre un mouvement naturel sans créer de pression nuisible, de frottement ou de blessure.

3.2 Ligne de traction

La ligne élastique doit être reliée directement au harnais. Elle ne doit jamais être attachée au collier. Elle doit demeurer en bon état et convenir à la discipline pratiquée.

3.3 Colliers et muselières

Seuls les colliers qui ne causent pas d'étranglement ou de restriction respiratoire sont permis. Les colliers étrangleurs, à pointes, électrostatiques ou principalement métalliques sont interdits. Une muselière doit permettre au chien de respirer et de haleter librement.

3.4 Casques, vélos et scooter

Le matériel utilisé doit être sécuritaire, adapté à la discipline pratiquée et maintenu en bon état de fonctionnement.

Pour les disciplines de bikejoring et de scooter, le port d'un casque conforme est obligatoire pour tout participant dès qu'il est en mouvement avec son équipe.

Les vélos et scooters doivent être équipés de freins pleinement fonctionnels permettant de ralentir et d'immobiliser l'équipe de façon sécuritaire ainsi que de pneus adéquats.

3.5 Inspection

L'officiel peut vérifier tout équipement avant ou pendant l'événement. Le matériel usé, défectueux, instable ou jugé dangereux doit être remplacé avant qu'un départ soit autorisé.

RÉFLEXE SÉCURITÉ

Vérifiez le harnais, la ligne, les attaches, les freins, les pneus et le casque avant d'entrer dans l'aire de départ.

4. Admissibilité

4.1 Participants mineurs

La direction de course peut imposer des modalités adaptées à l'âge, à l'expérience et au niveau d'autonomie d'un participant mineur. Elle peut notamment exiger un accompagnement, modifier sa position de départ, limiter la distance ou refuser le départ si les capacités observées sont insuffisantes.

4.2 Substitution

Le dossard et l'inscription ne peuvent être transférés à une autre personne sans l'autorisation préalable de la direction de course.

5. Déroulement des épreuves

5.1 Avant le départ

Le participant doit être prêt à l'heure attribuée, dossard visible et équipement installé. Seuls les participants, leurs handlers autorisés et les chiens de l'épreuve en cours peuvent accéder à l'aire de départ.

5.2 Retard ou faux départ

Un participant en retard à son départ sera déplacé à la fin de son épreuve ou autorisé à partir dès que la situation le permet. Un départ pris avant la fin du décompte peut entraîner une pénalité. La décision tient compte du système de chronométrage et de l'impact sur les autres équipes.

5.3 Parcours complet

L'équipe doit suivre le tracé officiel dans son intégralité. Si elle quitte le parcours, elle doit reprendre au point où l'erreur s'est produite. Une équipe qui ne complète pas le parcours prévu ne peut être classée.

5.4 Arrivée

Pour être classée, l'équipe doit franchir la ligne d'arrivée avec le participant, le chien et l'équipement requis pour sa discipline. Le chronométrage s'arrête selon le point de repère déterminé par l'organisation ou selon la captation de la puce.

5.5 Abandon

Toute personne qui ne prend pas le départ ou qui abandonne doit prévenir l'organisation dès que possible afin d'éviter le déclenchement inutile d'une recherche sur le parcours.

5.6 Équipe échappée

Un participant qui perd le contrôle de son équipe doit la rejoindre sans compromettre la sécurité des autres. Toute personne présente peut intervenir immédiatement si une équipe sans conducteur représente un danger. Le classement pourra être ajusté selon l'aide reçue et les circonstances.

6. Règles de piste

6.1 Connexion à l'équipe

Le chien doit demeurer relié au participant ou au véhicule jusqu'après la ligne d'arrivée. La progression doit respecter le principe de traction canine. Le participant ou le véhicule ne doit pas dépasser le chien attaché ni le tirer vers l'avant.

6.2 Dépassement

1. L'équipe qui rattrape annonce clairement son intention et indique le côté choisi.
2. L'équipe dépassée se range, garde le contrôle de son chien et facilite un passage sécuritaire.
3. Au besoin, l'équipe dépassée ralentit ou s'immobilise pour éviter tout contact entre les chiens.
4. Après le passage, elle conserve une distance suffisante avant de reprendre sa vitesse ou de tenter un nouveau dépassement.

6.3 Assistance

Une intervention immédiate est permise lorsqu'un chien, une équipe ou une personne se trouve en danger. Dans les autres situations, l'aide est donnée à la demande du participant et doit se limiter à ce qui est nécessaire pour reprendre le contrôle de l'équipe ou stabiliser l'équipement.

6.4 Appareils audio

Les écouteurs et appareils audio sont interdits sur le parcours afin que les participants puissent entendre les consignes, les dépassements et les avertissements.

7. Exigences par discipline

Les exigences ci-dessous s'ajoutent aux règles générales. L'officiel peut refuser tout montage qui ne permet pas une pratique sécuritaire.

7.1 Canicross

- Un seul chien par participant.
- Ceinture ou baudrier adapté au canicross.
- Ligne élastique mesurant entre 1,25 m sans tension et 2 m en extension.

7.2 Bikejoring

- Un ou deux chiens. Avec deux chiens, une ligne de cou est requise.
- Ligne élastique mesurant entre 1,75 m sans tension et 3 m en extension.
- Casque certifié obligatoire dès que le participant est sur le vélo.
- Vélo muni de pneus adéquats et de freins capables d'immobiliser l'équipe.
- Pneus cloutés, motorisation et assistance électrique interdits.
- La barre de ligne, si utilisée, doit être flexible.

7.3 Scooter

- Un ou deux chiens. Avec deux chiens, une ligne de cou est requise.
- Ligne élastique mesurant entre 1,75 m sans tension et 3 m en extension.
- Casque certifié obligatoire dès que le participant est sur le scooter.

- Scooter muni de pneus adéquats et de freins efficaces.
- Pneus cloutés, motorisation et assistance électrique interdits.
- La barre de ligne, si utilisée, doit être flexible.

8. Conditions de course

8.1 Évaluation du parcours

La direction de course peut adapter le tracé, le départ ou la distance lorsque la surface, la visibilité, l'humidité, la chaleur ou toute autre condition augmente le risque pour les équipes.

Ces seuils ne remplacent pas le jugement de l'officiel. Une distance peut être réduite ou une épreuve annulée plus tôt si les conditions sont défavorables.

9. Conduite sportive

9.1 Respect

Les participants doivent adopter un comportement respectueux envers les autres équipes, les bénévoles, les officiels, l'organisation, les spectateurs et les propriétaires du site.

9.2 Aide à une équipe

Toute personne en mesure d'aider une équipe en difficulté doit le faire lorsqu'elle peut intervenir sans compromettre sa sécurité, celle de ses chiens ou celle des autres.

9.3 Aires de départ et d'arrivée

La nourriture, les boissons, le tabac, le cannabis, les jouets et les chiens qui ne participent pas à l'épreuve en cours doivent demeurer hors des aires de départ et d'arrivée, sauf autorisation de l'organisation.

10. Infractions et décisions

10.1 Signalement

Toute personne qui observe un manquement doit le signaler rapidement à l'officiel et au plus tard une heure après le dernier arrivé de la catégorie. Le signalement doit décrire les faits de façon précise, sans confrontation publique inutile.

10.2 Analyse

L'officiel peut rencontrer séparément les personnes concernées, recueillir les témoignages disponibles et examiner tout élément pertinent avant de rendre sa décision.

10.3 Mesures possibles

La mesure appliquée tient compte de la gravité du geste, du risque créé, des conséquences, de la collaboration des personnes concernées et de la répétition du comportement.

- Rappel de la règle ou avertissement;
- Pénalité de temps;
- Déclassement ou disqualification;
- Refus de départ ou retrait de l'épreuve;
- Expulsion du site;
- Refus d'inscription à une édition future.

10.4 Décision immédiate

Une décision prise pour sécuriser le site ou l'épreuve s'applique immédiatement. Elle peut ensuite être révisée par l'organisation lorsque des renseignements supplémentaires deviennent disponibles.

LE BON RÉFLEXE

En cas de doute, ralentissez, gardez le contrôle de votre chien et demandez l'aide d'un bénévole ou d'un officiel.

MERCI DE CONTRIBUER À UN ÉVÉNEMENT SÉCURITAIRE ET RESPECTUEUX!